

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 05 JUILLET 2011**

Délibération  
n° 2011.07.117

Association 16000  
Images : adhésion

**LE CINQ JUILLET DEUX MILLE ONZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 juin 2011**

**Secrétaire de séance** : Gilles VIGIER

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Madeleine ANCELIN, Gérard ANDRIEUX, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DESCHAMPS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMAI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Michel GERMANEAU à Brigitte BAPTISTE, Patrick BOUTON à Catherine DESCHAMPS, Bernard CONTAMINE à Fabienne GODICHAUD, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Gérard DESAPHY à Catherine PEREZ, Nadine GUILLET à Nicolas BALEYNAUD, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Françoise LAMANT à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Jacques DUBREUIL, Jean PATIE à Jean-Pierre GRAND

**Excusé(s) représenté(s)** :

André BONICHON par Bertrand GERARDI, Gérard DEZIER par Madeleine ANCELIN, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

**Excusé(s)** :

Didier LOUIS, Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE, Jean PATIE, Christian RAPNOUIL

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 JUILLET 2011**

**DELIBERATION  
N° 2011.07.117**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE /  
PARTICIPATION PARTENARIALE

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**ASSOCIATION 16000 IMAGES : ADHESION**

Acteur incontournable de l'industrie de l'image dans la région Poitou-Charentes et pilier du volet économique du projet de développement territorial «Magelis, Pôle Image d'Angoulême», l'association 16000 Images a été créée en 1999 par les dirigeants des sociétés locales spécialisées dans l'image.

Elle regroupe les savoir-faire des structures du monde de l'image dans les domaines suivants : animation, audiovisuel, bande-dessinée, communication, création graphique, jeux vidéos, multimédia et Internet. 16000 Images compte aujourd'hui plus de 40 adhérents, soit la moitié des structures et les 2/3 des emplois du pôle Image.

Dans le cadre de son programme de soutien à la filière Image, le GrandAngoulême accompagne la croissance du Pôle Image MAGELIS et de l'ensemble des entreprises qui le compose. De nombreuses actions sont actuellement menées (animation du projet IMAGINA ATLANTICA Interreg IV, instruction des dossiers de demande d'aides CORDEE –création, développement et transmission-reprise des très petites entreprises- et BRDI – bourse pour créateurs dans secteur Images- appui au Pôle Image MAGELIS pour son positionnement sur les thématiques du relief et/ou technologique, etc.) pour animer la filière et soutenir son dynamisme.

Aussi, dans l'objectif de maintenir cette coopération et d'être au plus proche des problématiques des entreprises du territoire, le GrandAngoulême souhaite adhérer à l'association 16000 Images.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 15 juin 2011,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'adhésion à l'association 16000 Images et le règlement de la cotisation, qui s'élève à 2 500 € pour l'année 2011.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal - chapitre 011.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**11 juillet 2011**

**Affiché le :**

**11 juillet 2011**

